

Roubaix

Avec ses 100 000 habitants, Roubaix est un pôle urbain important au sein de la Métropole Européenne de Lille (MEL). Surnommée "la ville aux mille cheminées", elle était auparavant spécialisée dans l'industrie du textile. Elle connaît un essor économique d'ampleur internationale au cours du XIX^{ème} siècle, période à laquelle le Canal de Roubaix naît. Ce dernier est aujourd'hui un élément marquant du paysage roubaisien.

Depuis la désindustrialisation, Roubaix est en décroissance. Disposant d'une attractivité économique faible, les taux de chômage et de pauvreté de la ville sont bien supérieurs aux moyennes françaises. Les entreprises ont laissé des traces de leur départ : la ville est désormais parsemée de friches industrielles.

Le passé de Roubaix est aussi sa force ; elle est notamment connue pour ses usines réhabilitées comme le fameux musée de La Piscine.

Qu'est-ce qu'un Parc Naturel Urbain ?

Le PNU est un outil non réglementaire. Dans la lignée de Parc Naturel Régional, il représente un « projet collectif de territoire associant animation, préservation de l'environnement et maintien de l'activité économique » (projet de loi, avril 2016). Les formes de PNU peuvent être variées et adaptables au contexte de par leur portage, leurs objectifs et le territoire sur lequel ils prennent place.

La commande

C'est dans ce contexte territorial que la Mairie de Roubaix nous a confié la mission de participer au développement d'un Parc Naturel Urbain (PNU) à Roubaix. Il s'agit de réfléchir à :

- L'identification des espaces à enjeu,
- La définition des différents types d'espaces de nature à développer et la détermination des différents usages,
- Des propositions de modalités de gestion alternative des espaces, dans un contexte de raréfaction des moyens des collectivités.

Démarche méthodologique

Phase de cadrage : septembre

1. Création de corpus documentaire :
 - Comprendre ce qu'est un PNU
 - Comprendre le contexte roubaisien
2. Remise en question du périmètre initial : élargissement du périmètre
 - Atteindre une cohérence plus large

Phase de diagnostic : septembre à décembre

1. Visites de terrain, entretiens avec des acteurs locaux (habitants, associations, mairie, ...):
 - Comprendre la vie vécue des roubaisiens
2. Cartographie :
 - Identification des atouts, difficultés, opportunités et faiblesses du territoire.

Phase de cadrage : janvier

1. Retour au périmètre initial :
 - Préconisations plus centrées sur le Cul de Four et le Canal et ses abords
 - S'inscrire dans une réflexion plus globale.
2. Mise en avant de zones à enjeux:
 - Principalement des friches.

Phase de préconisation : janvier à mars

1. Définition des axes d'un PNU à Roubaix à partir des éléments identifiés dans le diagnostic :
 - Objectif principal : améliorer la qualité de vie des habitants
2. Etude des axes individuellement pour offrir un panel de possibilités, telle une boîte à outil :
 - Cartographie à la main : mettre en valeur les atouts du territoire
 - « Benchmark » : des références en France et à l'étranger.
 - Visite de terrain : valider les idées pensées
3. Croisement des axes
 - Réaliser un scénario type : cartographie
 - Identifier des zones stratégiques pour réaliser des zooms : schéma d'ambiance, plan, collage, ...

Objectif : proposer un PNU aux multiples possibilités.

Problématique

Le PNU de Roubaix doit, d'une part accompagner la décroissance à l'échelle de Roubaix et les besoins sociaux propres à ces habitants, et d'autre part s'intégrer à la métropole dynamique qu'est la MEL. Dans ce tableau à plusieurs échelles, les intérêts écologiques apparaissent être un lien structurant. *De facto*, la problématique suivante nous est apparue : **l'élaboration d'un Parc Naturel Urbain à Roubaix, une ville en décroissance dans une métropole dynamique, entre des besoins sociaux et des intérêts écologiques.**

Phase 1 : Diagnostic

Partir de l'existant pour construire un PNU ancré dans son territoire.

1. La richesse d'un patrimoine bâti à valoriser :

- **État des lieux** : Une ville qui, par son passé industriel et sa population multi-culturelle, dispose d'une richesse patrimoniale bâtie importante mais parfois peu mise en valeur, dont la ville s'est saisie dans une démarche de revalorisation de celle-ci.
- **Diagnostic** : Continuer cette démarche pour l'attractivité mais surtout pour renforcer le sentiment de fierté de vivre à Roubaix.

2. Le Canal, une aménité à reconnecter au territoire :

- **État des lieux** : Un élément physique incontournable très peu fréquenté malgré ses ambiances variées et coupé du tissu urbain qui l'environne.
- **Diagnostic** : Améliorer sa visibilité depuis le tissu urbain ; conforter et améliorer son accessibilité piétonne ; renouveler les représentations du Canal auprès des riverains du territoire ; le valoriser comme un atout et une opportunité dans le projet de PNU.

3. Oeuvrer pour une meilleure qualité environnementale :

- **État des lieux** : Les berges du Canal et les lignes ferroviaires sont des corridors écologiques importants mais qui n'inscrivent Roubaix que partiellement dans la Trame Verte et Bleue (TVB) métropolitaine. La biodiversité roubaisienne est favorisée par une diversité d'espaces (parcs, jardins familiaux, friches...) dans lesquels se développent une végétation spontanée, voulue ou contrôlée.
- **Diagnostic** : Revaloriser la biodiversité dans la ville ; développer les espaces végétalisés pour qu'ils s'inscrivent plus largement dans la TVB métropolitaine.

Prendre en compte les habitants pour façonner un PNU adapté à leurs besoins

1. Une trame récréative et sportive à reconsidérer :

- **État des lieux** : Une ville qui dispose d'espaces sportifs et récréatifs nombreux et diversifiés mais dont les espaces publics de repos, de partage et de sport sont peu nombreux, avec une appropriation assez faibles. Les personnes investissent davantage les rues piétonnes ou peu passantes à proximité de leur domicile. Une place du piéton amoindrit par l'omniprésence de la voiture dans l'espace public.
- **Diagnostic** : Nécessité de repenser les lieux pour permettre une réappropriation et un réinvestissement des rues par les mobilités actives plutôt que la voiture.

2. Des territoire aux fonctionnalités différentes à reconnecter :

- **État des lieux** : Une concentration des services publics de santé dans le centre-ville qui engendre une inégalité socio-spatiale à leur accès. Les populations les plus précaires présentes dans les quartiers Nord-Est ont davantage de problèmes de santé.
- **Diagnostic** : Faciliter les accès aux services publics en reconnectant les territoires *via* une trame de mobilité.

3. Soutenir une population précaire par le PNU :

- **État des lieux** : Des quartiers précaires marqués par une vacance commerciale importante. La population précaire roubaisienne dispose de stratégies spécifiques pour lutter contre la précarité alimentaire. Un grand nombre de jardins familiaux sont déjà présents mais insuffisants face à cette demande.
- **Diagnostic** : Considérer les jardins familiaux comme un levier d'action majeur dans la construction d'un PNU pour ses habitants ; développer des stratégies pour soutenir les populations les plus précaires de Roubaix.



Photographie du Canal de Roubaix
Source : Atelier Roubaix 2022-2023



Photographie rue de Flandre, Cul de Four
Source : Atelier Roubaix 2022-2023

Une expérimentation locale pour penser collectivement un PNU d'ambition métropolitaine

1. Un PNU co-construit et co-géré :

- Co-construction du PNU avec les acteurs locaux pour répondre aux besoins des riverains, favoriser l'acceptabilité sociale du projet, améliorer la considération du lieu et impliquer les acteurs dans sa gestion.
- Impliquer des acteurs traditionnels (habitants, associations, ...) et de nouveaux acteurs tels que la faune et la flore afin de penser la façon dont les acteurs non humains circulent au sein du PNU.

2. Penser un PNU à plus large échelle :

- Des intérêts écologiques favorisés par un PNU élargi.
- Un PNU qui profite au plus grand nombre : une accessibilité à grande échelle avec la présence d'une véloroute reliant Roubaix à Lille.
- Des moyens humains, matériels et financiers renforcés par un élargissement.

3. Une approche transversale d'un PNU articulée autour du Canal et du Cul de Four :

- Améliorer l'aménagement des rues menant au Canal : donner envie aux riverains de (re)découvrir ce lieu.
- Développer des nouveaux usages pour dynamiser le Canal : renouveler son image auprès des riverains.
- Donner une cohérence à un territoire disparate. Canal et Cul de Four : lieux d'expérimentation du PNU.

Notre vision d'un PNU pour Roubaix

Le PNU de Roubaix est empreint de son contexte territorial particulier : une ville en décroissance dans une métropole dynamique. A la fois outil et démarche, son objectif premier est d'**améliorer la qualité de vie** des acteurs humains et non humains du territoire.

Façonné à travers une démarche participative, il s'articule autour de cinq dimensions : écologique, patrimoniale, récréative/sportive, mobilité et alimentaire. Marqué par une identité paysagère remarquable, il valorise les ressources du territoire et met en valeur les spécificités passées et présentes de Roubaix à travers des "**Roubalades**".

Loin d'être un objet figé, le PNU de Roubaix est pensé pour pouvoir s'étendre et évoluer selon la pertinence et les besoins.

Pour participer au renforcement de la TVB métropolitaine, le PNU pourrait venir relier les divers espaces identifiés et assurer le développement d'une biodiversité importante en leur sein. Il pourrait aussi favoriser une diversification des écosystèmes et des habitats pour les espèces du territoire. L'atteinte de ces objectifs contribuerait ainsi à répondre à plusieurs enjeux liés à la transition écologique des villes, participer à la santé physique et mentale des habitants et sensibiliser la population à l'importance de la biodiversité ordinaire.

La ville est riche d'un patrimoine matériel et immatériel diversifié. Afin de renforcer l'identité patrimoniale de la ville, le PNU pourrait se révéler un support idéal pour mettre en lumière le potentiel de ces sites : sa "Roubalade" patrimoniale conduirait les visiteurs, dans les diverses rues et quartiers jouxtant le Canal, à découvrir ces lieux emblématiques. Par ailleurs, des projets ambitieux - appuyés sur le patrimoine déjà existant - pourraient être développés pour montrer l'importance de l'histoire et de la culture de Roubaix tout en sensibilisant sur les enjeux sociaux qui y sont liés.

Le PNU pourrait être le moyen d'amener les personnes à se rencontrer et à s'approprier l'espace public. L'aménagement d'équipements sportifs à divers endroits et la création d'espaces de rencontres permettraient de répondre à des enjeux de mixité sociale mais également de bien-être physique et morale. Reliés par une "Roubalade" récréative aux autres espaces existants, ces zones de partage et de sports - qui ont fait l'objet de plusieurs propositions de localisation dans nos préconisations - pourraient être de véritables lieux favorables à la santé et participer au dynamisme du PNU.

Le PNU de Roubaix pourrait venir encourager la pratique des mobilités actives en facilitant le parcours des piétons et des cyclistes *via* la réduction de la place de la voiture en ville. Le développement d'aménagements piétons et cyclables viendrait également répondre à un objectif de désenclavement du quartier du Cul de Four : il s'agit ici de permettre des accès plus directs et sécurisés au Canal, espaces récréatifs, établissements de proximité et quartiers alentours. Le gradient d'actions proposées permettrait ainsi de créer une trame piétonne sur l'ensemble du PNU de Roubaix.

Phase 2 : Préconisations

Les "Roubalades" sont des **parcours propres au PNU** qui traversent le Cul de Four et longent le Canal. Elles permettent de relier les nombreux espaces forts du PNU, à travers différents **cheminements plus ou moins longs**. Ce terme, issu de notre imagination, est composé des mots "Roubaix" et "balades".

Les différentes dimensions du PNU de Roubaix ont été définies aussi bien en lien avec les enjeux du territoire identifiés qu'avec les aménagements déjà existants à Roubaix. Notre diagnostic nous a ainsi amené à les considérer comme des **éléments structurants du PNU** qu'il convient de favoriser et de développer dans nos préconisations.



Le PNU pourrait constituer un outil adapté pour lutter contre la précarité alimentaire. Les nombreux hectares de friches pourraient servir à la production de denrées alimentaires au sein du PNU. De plus, le tissu associatif important, conjugué à la présence de bâtiments vacants dans le quartier de Cul de Four, pourrait soutenir le développement de structures solidaires pour lutter contre la précarité alimentaire et favoriser le lien social au sein du PNU. Mettre l'accent sur les enjeux alimentaires participerait ainsi à construire un PNU adapté aux besoins du territoire.

Exemple de préconisations détaillées : dimension écologique

Afin de participer au renforcement de la TVB métropolitaine, il convient de relier les divers espaces identifiés et d'assurer le développement d'une biodiversité importante en leur sein. Pour cela, il serait notamment intéressant de désimperméabiliser et végétaliser certaines rues. Nous avons cherché à faire une analyse fine du territoire afin d'identifier les rues qui pourraient être intéressantes à travailler mais également celles où une végétalisation déjà existante pourrait être renforcée.



Dans certaines friches identifiées sur le territoire, nous souhaitons inciter à favoriser le maintien voire le développement d'une certaine biodiversité. Cela se traduirait par une gestion différenciée de ces espaces voire la sanctuarisation ou la renaturation de certaines zones écologiquement intéressantes. Ces actions permettraient notamment le maintien d'hautes herbes qui attirent des insectes, source de nourriture pour de nombreuses espèces.

Par ailleurs, l'existence de chiroptères chassant la nuit autour du Canal nous incite à proposer le développement d'une trame noire le long des berges. Celle-ci serait bien évidemment pensée pour assurer la sécurité des usagers en maintenant une luminosité minimale de candélabres éclairants vers les chemins de halage.

Une forme de PNU possible

Si l'étude de chaque dimension de manière isolée a permis d'envisager un large panel de possibilités, penser un PNU transversal appelle à croiser ces thématiques ensemble. De manière générale, ce travail traduit les différentes propositions réalisées pour chacune des dimensions ; seuls quelques espaces et alternatives ont fait l'objet d'un arbitrage pour proposer une forme potentielle de PNU, qui reste cependant modulable et évolutive.

Ce PNU global est ainsi imprégné par chacune des dimensions travaillées afin de construire un outil et une démarche adaptés au territoire. Celui-ci favorise aussi bien les mobilités douces - grâce à la piétonnisation de nombreuses rues et la création de nouveaux aménagements cyclables - que les déplacements de la faune locale à travers le territoire maillé par une TVB importante. Il est constitué d'une diversité de paysages : des lieux imprégnés d'art et d'histoire, des espaces de production alimentaire, des parcs gérés de façon différenciée, le Canal ponctué par des arbres fruitiers, des espaces verts à l'aspect plus sauvages ou encore de larges esplanades sportives ou de rencontre.

Cette première vision large d'une possibilité de PNU nous a par la suite amené à faire des zooms sur certains espaces plus spécifiques où les dimensions s'assemblent pour créer des lieux de vie apaisés et conviviaux.



Aménagements proposés pour la rue Turgot, Cul de Four
Source : Atelier Roubaix 2022-2023

Conclusion

Une étude plus approfondie de plusieurs facteurs à prendre en compte, notamment celui de la pollution des sols, serait nécessaire. Les aménagements proposés demeurent donc évolutifs et modulables selon les résultats, les besoins et les opportunités. Ce PNU doit donc être pensé et construit avec et pour la population locale afin d'être le plus adapté possible au territoire ; dans cette dynamique, les habitants ont été intégrés par la Ville de Roubaix dès janvier 2023 dans la démarche à travers une concertation citoyenne.